



<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction des politiques de formation et d'éducation BDET 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service DGER/SDPFE/2015-85 29/01/2015</p>
--	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : modalités de consultation, proposées aux équipes pédagogiques, du projet de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole pour la spécialité : "services d'aide et de vente en espace rural"¹ mis en œuvre dans les établissements de l'enseignement agricole à compter de la rentrée scolaire 2015.

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM
 Hauts commissariats de la République des COM
 Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
 Unions nationales fédératives des établissements privés

Résumé : dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, le projet de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole pour la spécialité : "services d'aide et de vente en espace rural"¹ est mis en ligne à partir du 9 février 2015 pour consultation jusqu'au 9 avril 2015.

¹ Libellé provisoire

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques des établissements qui mettront en place, à partir de la rentrée scolaire 2015-2016, dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, le projet de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole pour la spécialité : « **services d'aide et de vente en espace rural** » (libellé provisoire)¹.

Le projet de référentiel est mis en ligne à **partir du 9 février 2015** pour une consultation dans les établissements **jusqu'au 9 avril 2015**.

Le document est consultable sur le site www.chlorofil.fr à l'adresse : www.chlorofil.fr/capa

Il est téléchargeable au format *.PDF* lisible avec le logiciel Acrobat Reader.

Les équipes pédagogiques et/ou les enseignants sont invités à transmettre leurs remarques jusqu'au 9 avril 2015 :

soit par courrier électronique, **via la CONF dédiée** à l'adresse suivante :

- ❖ pour le projet de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole **spécialité** : « **services d'aide et de vente en espace rural** »
 - o **consultcapa-SAVER@educagri.fr**

soit par courrier, **au moyen du formulaire annexé à la présente note de service**, à l'adresse postale suivante :

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) – Sous/direction des politiques de formation et d'éducation (s/d POFE) - Bureau des diplômes de l'enseignement technique (BDET)
1, ter avenue de Lowendal 75700 PARIS SP 07

Les remarques seront traitées par les services de la DGER concernés.

Le sous-directeur des politiques
de formation et d'éducation

Michel LEVÊQUE

¹ version actuelle « services en milieu rural »



ANNEXE 1 :

FORMULAIRE POUR LA TRANSMISSION DES REMARQUES DES ÉQUIPES
PÉDAGOGIQUES

CAP AGRICOLE SPÉCIALITÉ « **SAVER** » : SERVICES D'AIDE ET DE VENTE EN
ESPACE RURAL¹

REGION :

Etablissement :

Date :

Auteur des remarques (*cocher la case correspondant à votre réponse*):

- Equipe pédagogique
- Enseignant d'une discipline (*indiquer la discipline*)
- Personnel de direction
- Autre personnel

Indiquer vos remarques :

Architecture de formation

Les objectifs de la formation

Autres

¹ Appellation provisoire